

Les opérateurs s'interrogent sur leur époque. Ils questionnent la technologie et les outils numériques qui sont en particulier utilisés dans ou en dehors de l'entreprise. Outils qui modifient l'organisation, la politique sociale et parfois même le marché de la firme considérée.

Le droit pour sa part est modifié en regard.

L'entreprise, quant à elle, est dans l'obligation de s'adapter à ces contraintes au risque de périliter. Le présent colloque se propose de livrer quelques enseignements sur l'articulation ainsi faite : personnes, droit et entreprise. Les angles du droit des affaires et du droit du travail seront étudiés.

Gratuit pour les étudiants, demandeurs d'emploi et enseignants de l'Université de Tours

60 euros pour les professionnels

Inscriptions obligatoires (voir mail)

PLAN D'ACCÈS :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine

4 bis, rue Jules Favre - BP 4102

37010 TOURS

conferences.maje@gmail.com



Le Master II juriste d'entreprise de l'Université de Tours organise son colloque

Le droit de l'entreprise à l'ère du numérique

21 mars 2018 — CCI de Touraine



PROGRAMME

- 9h30** Accueil des participants
- 9h50** Propos introductifs
par Alban LAPLEAU membre du Pôle conférence, juriste chez ORCOM

Matinée : le droit des affaires à l'ère du numérique

Sous la présidence de Léonie GENEVIEVE, membre du Pôle conférence, juriste chez VM avocats

- 10h10** Propos introductifs
par Léonie GENEVIEVE, du Pôle conférence, juriste chez VM avocats
- 10h20** **Fiscalité et plateformes collaboratives**
par Frédéric DOUET, Professeur à l'Université de Rouen-Normandie
- 10h40** **Optimisation fiscale des GAFAs**
par Justine SCHOUTTETEN, Avocat Manager chez Arsene Taxand
- 10h40** Débats et pause
- 11h20** **Blockchain et smart contrat**
par Mustapha MEKKI, Professeur à l'Université Paris XIII
- 11h40** **Legal tech**
par Valéry LONTCHI, Avocat Associé chez Legalix
- 12h00** Débats
- 12h10** Déjeuner libre

Après-midi : le droit du travail à l'ère du numérique

Sous la présidence de Yohann DAUVET, membre du Pôle conférence, juriste chez brL Avocats

- 14h00** Propos introductifs
par Yohann DAUVET, membre du Pôle conférence, juriste chez brL avocats
- 14h10** **Données personnelles dans l'entreprise**
par Thibault DOUVILLE, Professeur à l'Université du Mans
- 14h30** **Télétravail**
par Henri GUYOT, Avocat associé chez brL avocats, Docteur en droit
- 14h50** Débats et pause
- 15h30** **Droit à la déconnexion**
par Grégoire LOISEAU, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- 15h50** **Devoir de se déconnecter**
par Ines TARTARIN, juriste à Groupe SOS
- 16h10** Débats
- 16h30** **Mots de clôture**
par Julien BOURDOISEAU, Directeur du master II juriste d'entreprise
- 16h50** Cocktail